Image not found or type unknown

Onde wifi (box + repeteur)

Par **Romain30**, le **17/08/2019** à **19:19**

Bonjour,

Chez moi j'utilise une box internet + répétiteur wifi dans la maison ce qui fait qu'il y a, je pense, pas mal d'ondes dans la maison, sans compter le compteur linky, nos téléphones portables connectés, etc.

Quelle est la loi sur le degré cumulé d'ondes que peuvent atteindre certains lieux ? avec toute les ondes confondues ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **17/08/2019** à **22:18**

Bonjour

Pas grand chose juridiquement parlant, mais sujet intéressant, voici ce que je vous conseille

https://ondes-info.ineris.fr/content/valeurs_limites_exposition

https://www.economie.gouv.fr/particuliers/mesures-ondes-electromagnetiques

Autre article mesures ondes

Par **janus2fr**, le **18/08/2019** à **09:29**

[quote]
Bonjour, chez moi j'utilise une box internet + repeteur wifi dans la maison, ce qui fait qu'il y a je pense pas mal d'onde dans la maison, sans compter le compteur linky, nos téléphones portables connectés ect...

[/quote]
Bonjour,

Le compteur Linky ne communique pas par ondes hertziennes mais par courant porteur...

Par **Romain30**, le **18/08/2019** à **16:04**

Merci ESP pour vos liens d'informations. J'ai parcouru un peu vos sources et en effet il y a bien des valeurs lilmites qui sont définies par la loi.

Donc il va falloir d'un côté que je regarde dans les textes de loi ici :
https://ondes-info.ineris.fr/consultation_document/25575
le nombre maximum auquel on peut s'exposer.

Chiffre apparement pas évident à trouver de prime abord.

Idem de l'autre côté pour connaitre la norme d'émission de son téléphone (https://www.cancer-environnement.fr/307-Quelques-reperes-sur-les-puissances-demission.ce.aspx) ou de sa box-internet ou autre répétiteur wifi comme moi. Ce n'est jamais communiqué sur les comparateurs (https://routeur-5g.fr/repeteur-wifi-comparatif/ hormis le fait que ca émet sur des ondes 5 GHz par exemple dans mon cas pour le répétiteur que j'ai à la maison, mais c'est pas vraiment cette info que je cherche si ?

Je continue mes recherches et reviens vers vous.

Par **Visiteur**, le **18/08/2019** à **17:40**

Oui, pour éviter d'accumuler reste la solution de tirer de l'Ethernet partout !! Lol

Par **Romain30**, le **18/08/2019** à **17:51**

ahaha j'avoue, ca m'enleverait déjà une onde wifi !
Une à une, on va y arriver :D

Par **janus2fr**, le **19/08/2019** à **01:05**

Certains appareils ne sont que Wi-Fi (téléphone par exemple), il est donc difficile de s'en passer. On ne peut pas brancher un téléphone en ethernet.

Par **Tisuisse**, le **19/08/2019** à **07:32**

Bonjour,

Scientifiquement, cette histoire d'onde me fait doucement sourire. En effet, depuis touujours, la Terre est entourées d'ondes et cela depuis sa création il y a près de 4 milliards d'années, à

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

commencer par celles qu'elle émet elle même et par celles qu'elle reçoit de l'espace dont les radiations solaires.

De plus, depuis la fin du XIXe siècle, avec l'avènement de la radio, on est entouré d'ondes en permanence, que ces ondes soient en modulation d'amplitude ou en modulation de fréquence, des ondes centimétriques voire millimétriques, aux greandes ondes, sans compter que notre propre corps ément, lui aussi, des ondes. Alors, arrêtons avec ces problèmes qui n'en sont pas. C'est une problématique apportée par les écolo-bobos, faite pour alimenter leurs campagnes politiques, rien d'autre.

Par **janus2fr**, le **19/08/2019** à **08:03**

[quote]
Scientifiquement, cette histoire d'onde me fait doucement sourire.

[/quote]
Moi-aussi !

Ma maison est au pied de cette antenne géante :

Image not found or type unknown

Antenne classée secret défense de la marine nationale de plusieurs km de diamètre supportée par 10 pylônes pour son centre de communication avec les sousmarins nucléaires...

Alors les ondes du WI-FI à coté...

Par **Visiteur**, le **19/08/2019** à **08:10**

Perso en CPL + wifi pour les tablettes et smartphones alors je ne vous dit pas !

Par **Visiteur**, le **19/08/2019** à **08:20**

lol janus

[quote]
En exposant pendant douze jours 6 assiettes comportant des graines de cresson aux ondes de deux routeurs Wifi de la norme IEEE 802.11g et en isolant 6 autres assiettes de toute forme de radiation, ces jeunes lycéennes danoises ont pu découvrir à quel point les effets du Wifi étaient nocifs. À la suite de cette expérience, les graines qui avaient été exposées ne s'étaient pas développées et avaient même pour certaines mutées. L'autre moitié du cresson,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

situé dans la salle sans onde, a quant à elle germé sans le moindre souci

[/quote]

Par **wolfram2**, le **15/04/2020** à **18:00**

Bonsoir
Dans vos énumérations il me semble qu'ont été oubliées les "microondes" de nos fours si pratiques. Et des mêmes gammes que certaines ondes radar (de bord). J'ai souvenir de CR mentionnant que les mécanos telecs avaient droit à des protège-gonades pour préserver la procréation de la descendance de personnel à fort QI. En effet les telecs sont réputés pour leurs capacités mémorielles et surtout cognitives.
Raison pour laquelle les vitres desdits fours sont munies d'un grillage à mailles fines (ou plutôt d'une tôle finement percée) pour constituer cge de Faraday et prévenir l'émission extérieure des dites ondes chauffantes. Qu'en est-il des plaques de cuisinière à induction ???
Cordialement. wolfram

Par **youris**, le **15/04/2020** à **18:36**

bonjour,

sans oublier que dès l'instant ou un conducteur est traversé par un courant électrique, il y a émissions d'ondes électromagnétiques donc difficile de ne pas être impacté par les émissions de champ électromagnétiques dès l'instant ou on utilise l'électricité.

et cela même sans wifi, bluetooth,

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés